

COMMUNIQUE DE PRESSE

SURVOLS DE PARIS DANS LE CADRE DE L'ARRIVÉE DE L'ÉDITION 2023 DU TOUR DE FRANCE MASCULIN

Vendredi 21 juillet 2023

La préfecture de Police a autorisé deux opérations de survols de Paris afin d'effectuer des prises de vues aériennes, dans le cadre de l'arrivée de l'édition 2023 du Tour de France masculin, le 23 juillet 2023.

Pour l'Armée de l'air et de l'espace, un survol du peloton de cyclistes du Tour de France sera effectué par deux appareils entre 18h et 18h40. L'appareil suivra l'axe : Porte Maillot – Place de la Concorde – Porte Dorée.

Pour le compte de France Télévisions, les deux survols seront effectués avec un hélicoptère biturbine. Cette opération se déroulera selon les conditions suivantes :

Un premier survol sera effectué de 15h30 à 16h pour réaliser des prises de vues des sites et monuments mentionnés ci-dessous. Ce survol est organisé de la manière suivante :

- Entrée dans Paris par le pont périphérique aval ;
- Tour Eiffel et Champ de Mars ;
- Eglise Saint-Louis des Invalides et Hôtel National des Invalides ;
- La Sainte-Chapelle et la Conciergerie ;
- La Tour Saint-Jacques ;
- Sortie de Paris par la Seine et le pont périphérique aval.

Un second survol sera effectué de 17h45 à 20h pour suivre le parcours de la course dans Paris et réaliser des prises de vues des monuments mentionnés ci-dessous, selon deux phases :

1. Une première phase visant à suivre le parcours de la course dans Paris à partir de l'arrivée du premier coureur dans Paris prévue, suivant l'horaire le plus rapide, à 17h46, selon le déroulé suivant:

- Entrée dans Paris par le pont périphérique aval ;
- Tour Eiffel et Champs de Mars ;
- Statue de la Liberté ;
- Quai d'Issy ;

- Boulevard des Maréchaux ;
- Porte de Sèvres ;
- Porte de Versailles ;
- Porte de la Plaine ;
- Porte Brancion ;
- Porte de Vanves ;
- Porte de Châtillon ;
- Place Denfert-Rochereau ;
- Port Royal ;
- Jardin du Luxembourg (Sénat) ;
- Place Saint-Michel ;
- Pont Neuf ;
- Palais du Louvre ;
- Place de la Concorde ;
- Avenue des Champs-Élysées.

2. Une seconde phase de ce survol interviendra après l'arrivée du dernier coureur de la course sur la ligne d'arrivée. L'appareil effectuera des prises de vues des sites et monuments mentionnés ci-dessous :

- Grand et petit Palais
- Cathédrale de la Sainte-Trinité de Paris ;
- Tour Eiffel et Champs de Mars ;
- Eglise Saint-Louis des Invalides et Hôtel national des Invalides ;
- Palais Bourbon ;
- Jardin des Tuileries ;
- Eglise de la Madeleine ;
- Palais Garnier ;
- Eglise Saint-Eustache ;
- Tour Saint-Jacques ;
- Panthéon.

L'appareil quittera la zone de vol de Paris à 20h, au plus tard, par la porte de Bercy.